

Qu'est-ce que le «Sans Contact Plus»?

Progressivement déployé en France, le service «Sans Contact Plus» permet de payer chez un commerçant une somme supérieure à 50€ avec sa carte bancaire sans avoir besoin de l'insérer dans le terminal de paiement.

En revanche, dans ce cas, il faut systématiquement composer son code confidentiel à 4 chiffres.

Cette mesure a été prise devant le succès du paiement «sans contact» jusqu'à 30€, puis 50€ maximum. En effet, environ 60% des paiements par carte ont été effectués de cette manière dans le courant de l'année 2022.

Cf. 19 juillet 2024 Prat EDITIONS

Mots clés :

- [#carte bancaire ; paiement sans contact](#)